Compte rendu

Commission Transition écologique

du 6 décembre 2023 à 18H30

Présent.e.s :

J. DEHONDT, S. GOHIER, C. MORIN, J-P REMINIAC, A. JOUIS, G. CHOUETTE, P. GRASSET, C. CORVAISIER.

Excusé.e.s :

C. BIDON, L. LORET, A. IRAN, C. BEDU, F. SAULNIER.

BILAN 2023 :

- **PLAN DE GESTION DE L'ENS DE CHAMBIERS LANCE POUR 2023 / 2027** :

Actions qui étaient prévues pour 2023 et leur état d'avancée :

- **Engager des travaux de réouverture des rives par suppression de la végétation ligneuse sur des zones prédéfinies** : prévu en 2024 avec Solipass et la LPO (volonté de favoriser l'insertion comme déjà réalisé avec les travaux de l'ONF)
- **Préserver et permettre le développement de la station d'Hélianthème faux-alysson** : suivi réalisé par LPO avec rapport livré
- **Repérer les aires d'oiseaux nicheurs remarquables, délimiter des périmètres de protection et en informer les propriétaires** : suivi réalisé par LPO avec rapport livré
- **Recenser annuellement les espèces remarquables de la faune vertébrée** : suivi réalisé par LPO avec rapport livré
- **Identifier les arbres présentant un potentiel d'accueil pour les espèces cavernicoles (oiseaux, chiroptères) et les prendre en compte dans la gestion** : en cours de réalisation avec partenariat LPO et ONF
- **Définir une stratégie foncière forestière** : démarches en cours avec le Département pour obtenir le droit de préemption au titre des ENS, veille foncière réalisée
- **Entretenir des échanges permanents avec les entreprises d'extraction de granulats** : action à réaliser
- **Accompagner les propriétaires soumis ou non à des documents de gestion** : action prévue avec LPO et un groupement forestier privé
- **Définir une stratégie de résilience et défense de la forêt contre l'incendie** : points d'eau naturels repérés en lien avec les propriétaires et SDIS 49 ; PCS en cours de révision (prochaine réunion mi-janvier), recrutement d'une personne à l'ONF, DFCI et OLD en cours de discussion à échelle départementale
- **Etablir un règlement des usages au sein de la forêt communale** : démarche entamée en lien avec la LPO, l'ONF et la CCALS et à finaliser en 2024 (lien avec signalétique, sentier pédagogique et sentiers à fermer), arrêté municipal interdiction de baignade

Il est relevé un besoin de communiquer auprès du grand public (chiens sans laisse, baignade dans l'étang, circuits hors sentiers).

J-P. REMINIAC demande pourquoi il est demandé d'avoir les chiens en laisse.

S. GOHIER précise que beaucoup de personnes craignent les chiens. De plus, les chiens peuvent perturber la faune sur le massif.

L'interdiction de fumer est évoquée par C. MORIN.

G. CHOUETTE demande de faire une signalétique suffisamment grande pour que chacune et chacun puisse la lire.

- **Redéfinir un projet pêche pour l'étang communal** : convention de gestion et location signée, limitation des zones de pêche, commission mixte relancée, arrêté municipal posé pour interdire la baignade, panneaux « pêche interdite » posés sur les secteurs définis et panneau global en cours de finalisation
- **Définir les modalités de régulation des sangliers sur la forêt communale** : vu avec 3 élus, la FDC49 + le louvetier + la gendarmerie, l'ONF et la LPO : 3 dates de battues pré fixées, déclenchées sur besoin réel (hors période de fréquentation, hors période de nidification – jusqu'à février 2023)

A. JOUIS précise avoir vu des laies et marcassins du côté de Montigné-les-Rairies sur le secteur de Chambiers

Il est indiqué que la battue a été déclenché de manière prématurée par rapport à la procédure qui a été définie. Les dates sont bien prédéfinies et pas déclenchées automatiquement.

Procédure définie de manière concertée :

Quoi ?	Quand ?	Qui ?
Suivi terrain présence sangliers et dégâts et transmission des informations à C. CORVAISIER (transition-ecologique@ville-durtal.fr)	Entre 10 et 15 jours avant la date de battue administrative prévisionnelle	ONF (Manuel HUET), louvetier (Anne-Laure GUITAULT, Didier BOIGNE), Fédération de chasse (Jonathan CORDIER), Gérard CHOUETTE et LPO (Jean PELE)
Prise de décision sur la réalisation de la battue administrative	Entre 1 semaine et 10 jours avant la date prévisionnelle de battue	DDT, commune (maire), louvetier
Rédaction Arrêté Préfectoral & Municipal et pour l'organisation de la battue administrative (si présence et dégâts)	- Arrêté préfectoral prévisionnel pour l'ensemble des battues - 1 semaine avant la date de battue	Commune de Durtal / DDT
Appel des chasseurs de la commune pour mobilisation lors de la battue	1 semaine avant la date de battue	G. CHOUETTE, M. DESMARRES
Communication grand public - Facebook et site internet - Panneaux devant les allées et au parking (dont barrière)	- Quelques jours avant la battue - Veille de la battue	- Service communication mairie de Durtal - Service technique maire de Durtal
Récupération des clés des barrières en mairie	Quelques jours avant la battue	Louvetier / mairie de Durtal
Installation des panneaux « chasse en cours »	Matin de la battue	Chasseurs
Transmission du bilan de la battue	Sous 15 jours après la battue administrative	Louvetier à la DDT et à la mairie

J-P REMINIAC demande ce qu'il en est pour la partie privée.

J. DEHONDT précise que sur le secteur de la forêt communale battue administrative nécessaire sur décision de la commune

- **Sécuriser les axes routiers pour limiter les risques de collision et de mortalité routière** : rencontre réalisée avec Département, service des routes, FDC49 : secteur D323 prioritaire et enjeu signalétique
- **Aménager des liaisons douces sécurisées depuis le bourg** : réunions réalisées et prochaine prévue le 15 décembre avec Département, service des routes départemental, services techniques de la commune et élus : en cours et poursuite 2024

J. DEHONDT précise qu'il est étudié un circuit cyclable partant du bourg de Durtal et passant par le Prieuré, enjeu au niveau du pont de la RD59.

C. MORIN évoque qu'il est aussi possible d'accéder à Chambiers par la zone du Pont Rame.

A. JOUIS évoque également un autre accès potentiel au nord-ouest du massif.

J. DEHONDT rappelle que par ailleursn, dans le Plan de Mobilité Simplifié de la CCALS, le tronçon prioritaire Durtal-Corzé est identifié, avec une piste qui serait de l'autre côté de la D323 par rapport à la Forêt de Chambiers (aménagement à prévoir pour la traversée).

Il est précisé que le Département a indiqué qu'il ne financera qu'un circuit doux passant par la partie est de la commune (par le Prieuré).

- **Revoir l'organisation des divers sentiers empruntant la forêt afin de limiter la fréquentation au sein du site et aménager les accès** : point fait avec la CCALS sur les sentiers ainsi que sur les projets de circuits VTT/équestre
- **Aménager un espace d'accueil** : consultation en cours des entreprises (toilettes sèches, revêtement et délimitation du parking, mobilier)
- **Créer/restaurer un sentier nature** : 2 réunions de groupe de travail réalisés, GT historique qui se réunira prochainement et janvier choix définitif des modules pour consultation d'entreprises et mobilisation des scolaires pour le choix de la mascotte
- **Développer les activités d'éducation à l'environnement à destination du grand public** : 7 animations réalisées avec la LPO sur l'ENS
- **Communiquer activement sur la biodiversité du territoire** : 1 page dans le dernier bulletin municipal et 2 dans le prochain ; création d'une page sur le site internet de la commune

➢ **LIEN AVEC L'ONF** :

Suivi courant, plan de travaux, visite sur site…

Prochain travail : écriture du plan d'aménagement forestier qui prend fin en 2025.

Compte rendu

Commission Transition écologique

du 6 décembre 2023 à 18H30

- **<u>PAAT</u> :**

- 3 rencontres « offre alimentaire de proximité » avec Ludovic MAMDY, **<u>4 groupes</u>** :
    1. Transmission des commerces : préparation de la rencontre réalisée avec le gérant et propriétaire du Vivéco, réflexions posées en lien avec PVD
    2. Marché : étude à venir pour la création d'un 2e marché et revoir l'implantation des 2 marchés de Durtal
    3. Lieu de vente : 1 réunion spécifique producteurs qui permet de lancer une dynamique. Démarche d'accompagnement pour un projet coopératif producteurs et consommateurs à prévoir avec cahier des charges co-défini.

J. DEHONDT signifie qu'il s'agit d'une attente importante des producteurs qui perdent des débouchés dans le contexte actuel d'inflation généralisée.

S. GOHIER précise aussi que les producteurs qui fonctionnaient avec Mangeons loc'ALS n'auront plus ce débouché.

    4. Accessibilité : disco soupe organisée le samedi 16 décembre en lien avec des habitants de la commune, mise en valeur et mobilisation autour du projet coopératif producteurs-consommateurs.

- 2 ateliers pour définir la stratégie et le programme d'actions du PAAT avec AUXILIA ; comité de pilotage final prévu le 20 décembre pour le lancement de la phase opérationnelle.

J. DEHONDT précise que le souhait est d'arriver sur le PAT de la CCALS qui sera le seul à terme, en conservant les spécificités de Durtal, notamment sur la question de l'installation-transmission et sur les pratiques agricoles durables.

- Etude agronomique et accès à l'eau des serres horticoles réalisée par le GABB 72 (présentée avant le conseil municipal du 12 décembre) + visites avant ateliers + visites avec porteurs de projets

J. DEHONDT précise qu'il reste à définir ce que l'on souhaite pour ce site.

C. MORIN demande si des porteurs de projets sont d'ores et déjà identifiés.

J. DEHONDT répond que oui 2 porteurs de projets à l'heure actuelle (NB : un troisième depuis), sans avoir fait de communication sur ce site.

A. JOUIS indique que plusieurs projets peuvent cohabiter sur le site.

P. GRASSET espère que les serres seront bien remplies par des porteurs de projets (vigilance Bourgneuf par exemple).

J. DEHONDT indique que le cas de Bourgneuf est totalement différent.

S. GOHIER relève le besoin de décision politique, pour créer un outil d'appui à l'installation, de remise en valeur agricole du site.

J. DEHONDT indique que l'important est de rendre la dimension agricole du site et de mobiliser les habitants et leur épargne pour acheter le site collectivement par exemple avec Terre de Liens. Des projets comme des jardin partagés, pépinière collective sont imaginables sur le site en plus de la dimension installation agricole.

J-P REMINIAC demande si le propriétaire privé est vendeur ?

J. DEHONDT répond par l'affirmative.

J-P REMINIAC demande s'il s'agit d'acheter via la commune pour mettre ensuite à disposition les terres ?

J. DEHONDT indique dans un premier temps cela peut se traduire par une intervention par la commune puis en lien avec la SAFER puis via Terre de Liens qui est un outil d'acquisition de foncier agricole pour mettre ensuite en location à des porteurs de projets.

C. MORIN indique une similitude avec les ateliers relais. En revanche il y avait avant construction de l'atelier relais un porteur de projet bien identifié.

P. GRASSET veut avoir une vue sur les porteurs de projets

- Animation d'un stand au forum installation des JA au GAEC de l'Argance
- 3 porteurs de projets reçus et accompagnés dans leur recherche de foncier (2 visites de fermes, orientation vers des structures d'accompagnement)
- Eco pâturage : lancement du contrat avec un jeune éleveur ovin viande
- 1 visite de ferme prévue en décembre pour penser son devenir
- Préfiguration cuisine partagé au tiers lieu (réunions avec CM Tiers lieu, CCAS, associations, diététicienne, traiteur, visite du tiers lieu Valorise)
- 3 panneaux d'informations sur le PAAT réalisés avec une graphiste
- Présence du PAAT au comice-forum (J. DEHONDT référent)
- Suivi de la restauration collective : commission restauration, lancement de la commission menus, participation au GT restauration collective de la CCALS
- Rencontre avec d'autres structures lors des Réseaux chargés de mission PAT Pays-de-la-Loire/Bretagne et Bio et collectivités Pays-de-la-Loire
- Prévision de 3 animations alimentation saine et durable (Comice-forum, tiers lieu, Randonnée gourmande)

➢ **<u>COLLECTEURS-COURS D'EAU</u>** :

- Projet de cession totale redéfini pour protection des cours d'eau et des milieux aquatiques sur le bassin de l'Argance. Etude sera lancée avec subventionnement - Agence de l'eau – Région
- Participation au programme d'actions sur l'Argance et de l'étude.

J-P REMINIAC demande des précisions sur le sujet.

J. DEHONDT précise le contexte historique de ces collecteurs revenus à la commune après le remembrement. Un propriétaire de parcelles riveraines a souhaité acquérir ces collecteurs qui

présentaient des enjeux et dont les partenaires de la gestion de l'eau et des enjeux milieux aquatiques ont indiqué l'importance de la propriété publique de ces cours d'eau.

- **PERFORMANCE ENERGETIQUE DES BATIMENTS** :

- Lien avec le CEP du Siéml
- Audits énergétiques sur les bâtiments communaux (restos du cœur)
- Rénovation Rondreux ; démarche avec un architecte et un bureau d'études

J-P REMINIAC demande où en est le travail sur le groupe scolaire René Rondreux ?

J. DEHONDT précise qu'une assistance à maîtrise d'ouvrage a été sollicitée pour réviser de manière plus globale le groupe scolaire du point de vue de sa structure.

J-P REMINIAC rappelle son scepticisme sur l'audit qui avait été réalisé.

- **AMENAGEMENTS CHAUVES-SOURIS ECOLE RENE RONDREUX** :

Protection du gite et aménagements à venir en lien avec la LPO après consultation des entreprises (plancher, faux plafond, bâche, grilles, 2 caissons isolés, caméras infra rouges et animations pédagogiques). Pour rappel, un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APB) est en place sur ce gîte, ce qui vient renforcer celle attribuée de plein droit aux espèces protégées ainsi qu'à leurs sites de reproduction ou aires de repos, dont la détérioration ou la destruction sont prohibées par l'article L.411-1 du Code de l'Environnement. La commune se place dans donc en cohérence et respect de ce cadre réglementaire.

Financement de l'opération 2024 via le dispositif de l'Etat du Fonds vert à 80 %.

J-P REMINIAC demande ce qu'en pensent les parents ?

J. DEHONDT explique que les parents n'en font plus un sujet et que ce sont surtout les enseignants qui se sont mobilisés l'an passé. Une solution d'aménagements a été construite afin de répondre à la hauteur des enjeux.

- **ANIMATIONS SCOLAIRES** :

- Ecole du dehors : 4 séances / classe pour les 4 classes de maternelles (St Léonard et Chambiers) animé par la LPO Anjou
- Affaire chauves-souris : 4 séances / classe pour CP, CE2 et CE2-CM1 animé par la LPO Anjou
- Défi éco énergie : Repérage des dysfonctionnements (réglages chauffage et éclairage notamment) / Baisse de 9 % des consommations électriques / compréhension du système de chauffage et d'éclairage ; poursuite en 2024. Animé par Alisée.
- Moby : 2 comités réalisés, diagnostic complet réalisé, programme d'actions en cours de validation. Animé par Alisée.

La manque de participation et des enseignants est souligné.

Compte rendu

Commission Transition écologique

du 6 décembre 2023 à 18H30

- **LOIR EN FÊTE** :

Participation pour co-organisation:

- Balade biodiversité milieux aquatiques avec CPIE
- Stand 3RD'Anjou
- Stand Boërs Durtalois - Fédération de pêche
- Stand SAGE Loir
- Stand risques inondations - Association CADVIL

- **RISQUES** :

- Contribution à la démarche PCS (Plan communal de sauvegarde) /DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs) :
- Réalisation de 2 repères de crue et d'un panneau de sensibilisation au quartier St-Léonard
- Participation aux réunions du PAPI (Programme d'Actions et de Prévention des Inondations)
- Incendies : points d'eau naturels repérés en lien avec les propriétaires et SDIS 49

J-P REMINIAC demande s'il s'agit d'une sorte d'étude HASOZ (Hazard and operability studies), permettant de prévoir les risques ?

S. GOHIER indique qu'il s'agit de l'organisation communale face à l'ensemble des risques majeurs. Elle en profite pour indiquer qu'une réunion sur les mémoires des risques sera à prévoir. Besoin de personnes ressources.

C. MORIN indique M. TARDIF et M. LOGEAIS.

C. CORVAISIER suggère également M. LEBOUCHER (inondations du Quartier St-Léonard).

- **DECHETS-RESSOURCES** :

- Participation au lancement du Repair Café
- Intégration au comité syndical et à la commission biodéchets 3RD'Anjou (J. DEHONDT) : nécessité de disposer

- **LA PLACE DES VILLAGES** :

- Adhésion au réseau et participation aux événements du réseau dont un atelier « Inventons nos vies bas carbone »

- **SUBVENTIONS OBTENUES** :

1. Département – Plan de gestion ENS Chambiers : 47 303 € sur un total de 78 838 € (60 % co-financé)
2. Leader Accompagnement PAAT : 21 240 € sur un total de 26 550 € (80 % co-financé)
3. AAP nature en Anjou – Département animations grand public ENS Chambiers : 5 000 € sur un total de 7 182 € (70 % co-financé)
4. Fonds vert Chauves-souris : 62 344 € sur 77 930 € au total (dépenses 2024, 80 % co-financé)
5. AAP MSA – sentier nature pédagogique Chambiers – 1 000 € (en complément de l'aide de 60 % du Département) sur 7 200 € (soit 74 % co-financé)
6. CT Eau-collecteurs bassin Argance - Étude d'amélioration de la connaissance du foncier communal lié aux milieux aquatiques : 19 500 € (12 500 € Agence de l'eau + 7 500 € Région) sur un total de 25 000 € (soit 80 % co-financé)

7. ADEME – poste animateur PAAT + accompagnement PAAT Ludovic Mamdy + études serres : 22 501 € sur un total de 38 722 € (soit 60 % co-financé sur les dépenses 2022)

Total de 154 137 € de subventions obtenues en 2023.

C. MORIN propose de communiquer sur les subventions obtenues pour valoriser ce travail.

PROJECTION 2024 :

- **STAGIAIRE M2 GESTION DE L'ENVIRONNEMENT (6 MOIS)** :

Avis commission et validation périmètre : avis positif de la commission TE.

- **RDV NATURE EN ANJOU 2024 : PRESENTATION DU CALENDRIER DES ANIMATIONS 2024** :

Intitulé des animations	Dates	Horaires	Partenaires de l'animation	Lieu de RDV	Jauge
Rapaces nocturnes	**Vendredi 08/03/2024**	**19h30/22h**	LPO Anjou	Parking en face du château de Chambiers	25
Découverte des amphibiens	**Vendredi 22/03/2024**	**20h/22h30**	CPIE (Morgane Sineau)	Mairie de Durtal	20
Sylvothérapie – journée internationale des forêts	**Dimanche 24/03/2024**	**9h30/12h30**	L'effet de la forêt (Katia Georget)	Parking en face du château de Chambiers	15
Soleil et forêts	**Dimanche 14/04/2024**	**14h30/17h30**	Maraprod (Pascal Fournié)	Parking en face du château de Chambiers	30
Découverte des libellules	**Samedi 25/05/2024**	**14h/16h30**	CPIE	Parking en face du château de Chambiers	20
Découverte des papillons de nuit	**Vendredi 14/06/2024**	**21h/23h30**	CPIE	Parking en face du château de Chambiers	25
Spectacle musical "il était une feuille"	**Samedi 29/06/2024**	**17h/18h**	Compagnie Quart du Soupir	Parking en face du château de Chambiers	200
Amusons-nous dans la forêt	**Mardi 16/07/2024**	**14h30/16h30**	LPO Anjou	Parking en face du château de Chambiers	20
Nuit internationale de la chauve souris	**Jeudi 29/08/2024**	**20h/22h**	LPO Anjou	Parking en face du château de Chambiers	25
Balade reconnaissance des arbres et arbustes / atelier feuilles frappées	**Samedi 14/09/2024**	**14h/16h30**	CPIE	Parking en face du château de Chambiers	25
Arbres à cavités	**Mardi 22/10/2024**	**10h/12h**	LPO Anjou	château de Chambiers	25
AUTRES STRUCTURES QUI MOBILISENT L'ENS DE CHAMBIERS :					
Découverte faune flore du plan d'eau de Chambiers	**16/07/2024**	**9h30/12h30**	Fédération de pêche		
Balade sensorielle - végétaux	**28/04/2024**	**14h/16h30**	Amandine Vient Frédéric Michenet		25
Balade sensorielle - végétaux	**12/10/2024**	**14h/16h30**	Amandine Vient Frédéric Michenet		25
Diffusion Documentaire Sensibles	**nov-24**		Coco production et réalisateurs		99

Compte rendu

Commission Transition écologique

du 6 décembre 2023 à 18H30

Vigilance sur la communication à réaliser pour mobiliser les durtaloises et durtalois.

- **<u>PG ENS CHAMBIERS</u> :**

Actions prévues pour 2024 dans le cadre du Plan d'actions 2023/2027 :

- Réalisation et suivi travaux de réouverture des rives par suppression de la végétation ligneuse sur des zones prédéfinies
- Préserver et permettre le développement de la station d'Hélianthème faux-alysson
- Repérer les aires d'oiseaux nicheurs remarquables (Autour des palombes, autres), délimiter des périmètres de protection et en informer les propriétaires
- Recenser annuellement les espèces remarquables de la faune vertébrée
- Réaliser des inventaires complémentaires sur les chiroptères
- Améliorer la connaissance des cortèges d'espèces invertébrées peu connues : insectes saproxylophages, odonates, lépidoptères et notamment ceux du plan régional d'actions
- Identifier les arbres présentant un potentiel d'accueil pour les espèces cavernicoles (oiseaux, chiroptères) et les prendre en compte dans la gestion
- Accompagner l'ONF dans la réécriture du plan d'aménagement forestier
- Définir une stratégie foncière forestière
- Entretenir des échanges permanents avec les entreprises d'extraction de granulats
- Accompagner les propriétaires soumis ou non à des documents de gestion
- Organiser des rencontres entre ONF, CRPF et propriétaires forestiers sur l'ENS
- Conduire une réflexion sur la mise en place d'un maillage écologique fonctionnel au sein du massif
- Définir une stratégie de résilience et défense de la forêt contre l'incendie
- Etablir un règlement des usages au sein de la forêt communale
- Suivre les modalités de régulation des sangliers sur la forêt communale
- Sécuriser les axes routiers pour limiter les risques de collision et de mortalité routière
- Aménager des liaisons douces sécurisées depuis le bourg
- Revoir l'organisation des divers sentiers empruntant la forêt afin de limiter la fréquentation au sein du site et aménager les accès
- Aménager un espace d'accueil
- Créer/restaurer un sentier nature
- Développer les activités d'éducation à l'environnement à destination des scolaires
- Développer les activités d'éducation à l'environnement à destination du grand public
- Communiquer activement sur la biodiversité du territoire
- Assurer le suivi technique de la mise en œuvre du plan de gestion

➔ **Nouvelles actions souhaitées** ? (RAPPEL : COPIL PLAN DE GESTION LE 18 DECEMBRE 15 H)

Les nouvelles actions déjà imaginées …

- **Implanter une signalétique adaptée sur et aux abords de l'ENS (direction, règlement, interdiction de fumer, risque incendie)**

- **Diffusion documentaire « Sensibles » sur les ENS en Anjou : Odyssée ? date novembre ?**

- **Création / restauration de mares avec la CCALS et l'association EDEN (10 aines de mares prévues sur la communauté de communes). Diagnostic et réalisation des travaux sur des plans d'eau < 500 m².**

La seule mare sur Chambiers est sur la copropriété de A. JOUIS, mare qui est en bon état écologique. Une formation biodiversité a été dispensée.

- **Budget acquisition foncière ?**

- **<u>PLANS DE TRAVAUX ONF</u>** :

Non défini à ce jour, proposition à venir de l'ONF

- **<u>PAAT :</u>**

  - Prévision d'une réserve pour l'acquisition des serres du Val d'Argance ?
  - Convention avec les partenaires du collectif « NOURRIR 49 » – installation transmission et restauration collective (rencontre installation transmission, repérage foncier pour installation, appui pour définir une stratégie foncière agricole, lancement d'une commission agricole, accompagnement à l'installation, suivi et révision marché restauration collective…)
  - Etude et accompagnement lieu de vente coopératif producteurs - consommateurs
  - Etude pour la création d'un 2e marché et revoir l'implantation des 2 marchés de Durtal (budget commission économie ?)
  - Plan de gestion durable des haies : nombre de fermes à définir ?
    En lien avec la SCIC Maine-et-Loire Bois-Energie qui a été rencontré avec des agriculteurs de la commune, ces derniers s'étant montrés intéressés.
  - Ateliers alimentation saine et durable (publics familles, précaires, scolaires – budget potentiellement d'autres commissions selon public) pour préfigurer les ateliers en place dans le tiers lieu

- **<u>BIODECHETS-RESSOURCES 3RD'ANJOU</u>** :

Appel à manifestation d'intérêt avec un cahier des charges pour faire partie de la première phase de déploiement de collecte par un point d'apport volontaire point des biodéchets auprès des particuliers.

J. DEHONDT précise qu'il y a une obligation au 1e janvier 2024 d'avoir une solution pour les habitants permettant de séparer les biodéchets. Les professionnels auront dans tous les cas l'obligation d'avoir un système de séparation des biodéchets.

3RD'Anjou propose actuellement des composteurs et lombricomposteurs mais prévoit en 2024 un système de points d'apports volontaires (inclus y compris carnés) : un premier déploiement sera mis en place sur une dizaine de communes volontaires du territoire des 3RD'Anjou.

Validation de la commission TE pour répondre favorablement à cet appel à manifestation d'intérêt.

A. JOUIS propose par ailleurs d'offrir des poules aux habitants.

- **AUTRES SUJETS POUR 2024 :**

NB : les sujets ci-dessous ont été proposés mais n'ont pas pu être débattus par manque de temps en fin de réunion, ils le seront lors de la prochaine commission

- ÉTUDE D'AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE DU FONCIER COMMUNAL LIE AUX MILIEUX AQUATIQUES-COLLECTEURS (reste à charge 5 000 € / 25 000 €)
- ETUDE DE FAISABILITE DEVENIR DE LA PEUPLERAIE BORDS DE LOIR
- PLAN DE DEPLACEMENT COMMUNAL
- ADHESION LA PLACE DES VILLAGES (500 €)
- FORMATION AGENTS ECHOBAT
- AIDE ACHAT RECUPERATEUR D'EAU AUX PARTICULIERS ?
- ACHAT PIEGE FRELON ASIATIQUE ?

➢ **RETOUR SUR LES ZAENR** :

NB : les zones d'accélération de production d'énergies renouvelables pour donner suite à la réunion du 22 novembre n'ont pas pu être débattus par manque de temps en fin de réunion.

Ce point sera traité lors de la prochaine commission.

➢ **DATE DE LA PROCHAINE COMMISSION TRANSITION ECOLOGIQUE :**

Mardi 16 janvier 18h30 – Mairie de Durtal